

FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE VÉCUE  
DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

# QUELS LEVIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Nicolas AUCOURT - SGAR Auvergne-Rhône-Alpes  
Christine RONDEL - DRDJSCS-DDD Rhône

## DÉFINITION

"une politique **réparatrice**, de lutte contre les fractures urbaines, les **inégalités** territoriales et les ségrégations sociales" (loi Lamy 2014)

Concentration de **pauvreté** : "critère le plus englobant et révélateur des différents types de précarité"

## *Une politique...*

### **Pluridimensionnelle**

urbain - social

### **Interministérielle**

Mobilisation du droit  
commun

Dispositifs spécifiques

### **Territorialisée**

quartiers politique de la  
ville

### **Partenariale**

Etat - collectivités -  
associations - opérateurs  
Contrats de ville

### **Participative**

conseils citoyens

### **Observée et évaluée**



# Focus Auvergne- Rhône-Alpes

140 QPV

45 contrats de ville

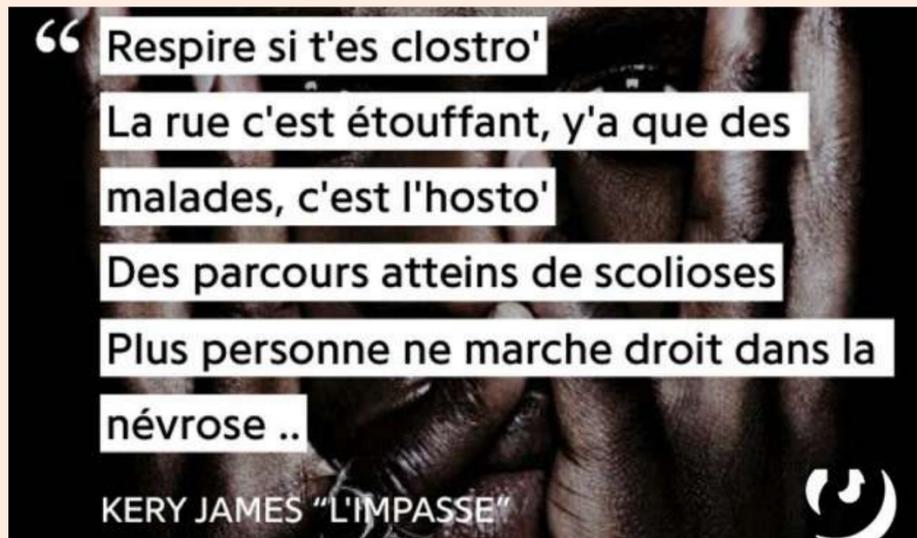
405 000 habitants

2/3 : agglos Lyon, Grenoble, St Etienne,  
Clermont-Ferrand

1000 à 20 000 habitants par QPV

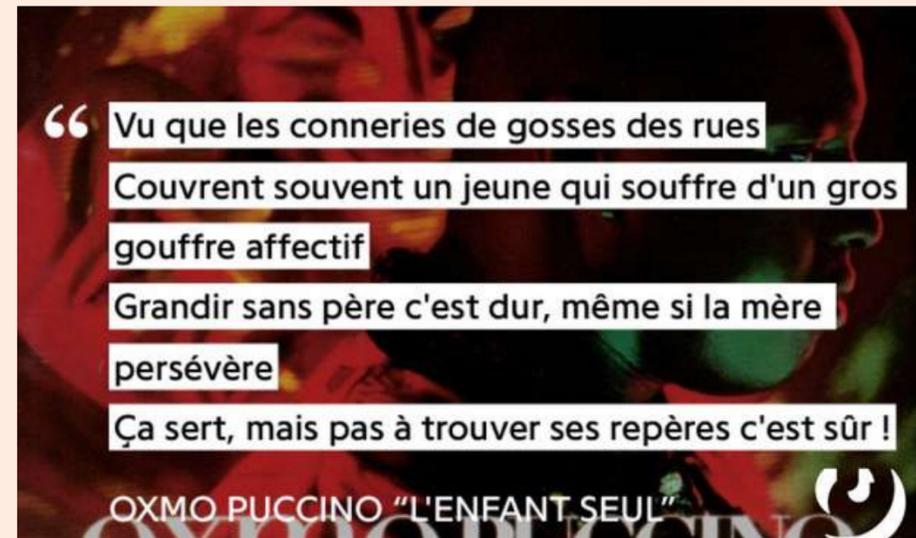
revenu annuel médian : 13 000 €

# *Des habitants plus vulnérables ?*



## Précarité sociale

Pauvreté économique  
Faibles qualifications  
Chômage  
Décrochage scolaire  
Discriminations



## Précarité familiale

Monoparentalité  
Isolement  
Cohabitation forcée  
Ruptures biographiques



## Environnement

Enclavement  
Sentiment de relégation  
Insécurité  
effet "grands ensembles"  
"quartier-peau"



# Santé mentale et QPV

# La territorialisation des politiques de santé

Articulation des dynamiques de santé menée sur les territoires Politique de la ville et les politiques de droit commun

## LES DATES CLÉS

1999

Création des ASV par le CIV  
- Loi pauvreté 1998  
(PRAPS)

2006

ASV volet santé des CUCS  
PRSP

2009

Circulaire ASV  
Loi HSPT (ARS, PRS,  
CLS)

2013

Convention triennale  
d'objectifs

2016

Loi modernisation système  
de santé (PTSM/CTS)  
Généralisation CLSM

2018-2022

Mobilisation nationale pour  
les habitants des quartiers

Stratégie nationale de santé  
et plan national de santé  
publique 2018-2022

Adaptation des actions aux  
spécificités des territoires  
(renforcement info santé  
mentale et prévention  
souffrance psychiques /  
QPV)

# santé - santé mentale et QPV

## LES ATELIERS SANTÉ VILLE

258 ASV en France  
38 en AURA (4 Auvergne/34 RA)  
Rhône 2e département après IdF



## LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

29 CLS en AURA (13 Auvergne, 16 AURA), dont la moitié s'appuie sur des démarches Politique de la ville  
12 CLS en cours

## LES CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE

35 CLSM actifs en AURA au 01/01/2019  
dont 29 intègrent au -1 QPV



# Gros plan sur les ASV

**Outils privilégiés** de la politique de la ville

**Ingénierie de projet** : diagnostic participatif, plan stratégique d'intervention selon priorités locales

**Gouvernance partagée** : rôle central de l'élu

**Démarche partenariale** : mise en réseau des professionnels de la santé, du social et de l'insertion

Participation des **habitants**

# ASV : thématiques et actions

Accès à la prévention et au soins  
Médiation en santé

Prévention des conduites  
à risques / addictives

Education / promotion de la santé  
Hygiène de vie, hygiène bucco-  
dentaire, nutrition santé, sport et  
santé

Santé mentale  
Souffrance psychique  
Prévention des violences, lutte  
contre l'isolement,...

- Développement des compétences psychosociales (enfants, jeunes, familles, parents isolés)
- Relais de la SISM
- Mise en réseau et formation des professionnels
- Animation de groupes de travail ("santé psychique logement")
- Appui, parfois impulsion des CLSM

Maillage plus fin entre acteurs locaux - Echange plus actif avec les populations

